



Fonds multistratégie alpha RBC

Réservé à l'investisseur qualifié

CALENDRIER 2022 DES SOUSCRIPTIONS ET DES RACHATS

SOUSCRIPTIONS 2022

(préavis de sept jours ouvrables obligatoire)

Date limite d'opération	Date d'évaluation
19 novembre (2021)	30 novembre (2021)
20 décembre (2021)	31 décembre (2021)
20 janvier	31 janvier
16 février	28 février
22 mars	31 mars
20 avril	29 avril
19 mai	31 mai
21 juin	30 juin
20 juillet	29 juillet
22 août	31 août
21 septembre	30 septembre
20 octobre	31 octobre
21 novembre	30 novembre
19 décembre	30 décembre

RACHATS 2022

(préavis d'un mois et sept jours ouvrables obligatoire)

Date limite d'opération	Date d'évaluation	Date de paiement approximative ¹
20 octobre (2021)	30 novembre (2021)	<i>Semaine du 20 décembre 2021</i>
19 novembre (2021)	31 décembre (2021)	<i>Semaine du 24 janvier</i>
20 décembre (2021)	31 janvier	<i>Semaine du 21 février</i>
20 janvier	28 février	<i>Semaine du 21 mars</i>
16 février	31 mars	<i>Semaine du 18 avril</i>
22 mars	29 avril	<i>Semaine du 16 mai</i>
20 avril	31 mai	<i>Semaine du 20 juin</i>
19 mai	30 juin	<i>Semaine du 18 juillet</i>
21 juin	29 juillet	<i>Semaine du 22 août</i>
20 juillet	31 août	<i>Semaine du 19 septembre</i>
22 août	30 septembre	<i>Semaine du 24 octobre</i>
21 septembre	31 octobre	<i>Semaine du 21 novembre</i>
20 octobre	30 novembre	<i>Semaine du 19 décembre</i>
21 novembre	30 décembre	<i>Semaine du 23 janvier 2023</i>

Note sur les souscriptions :

Les souscriptions peuvent être passées à tout moment avant la date limite d'opération indiquée dans le tableau ci-dessus. Veuillez noter que le règlement des droits de souscription² s'effectue selon la méthode T+1 (ce qui signifie que les fonds requis pour ces achats doivent être remis le jour suivant l'opération). Les placements des investisseurs dans le fonds n'entreront cependant en vigueur qu'à la date d'évaluation de fin de mois correspondante. Afin de minimiser la période où les fonds du client restent oisifs (la période séparant les dates de règlement et d'évaluation), nous recommandons de fixer les dates de souscription près de la date limite d'opération.

Note sur les rachats :

Les rachats sont traités à l'établissement de la valeur liquidative par part liée à chaque date d'évaluation applicable, en général de dix à quinze jours ouvrables après la fin de chaque mois. Les rachats sont traités dès que la valeur liquidative par part s'affiche et ils s'effectuent un (1) jour ouvrable plus tard.

Exemple de rachat : Une demande de rachat présentée le 10 janvier serait traitée en date du 28 février et porterait cette date d'opération (le produit sera donc établi en fonction de la valeur liquidative du 28 février). Le produit serait remis durant la semaine du 21 mars (environ).

1. Estimations seulement

2. Les investisseurs acquièrent d'abord des parts au titre de leurs droits de souscription, lesquelles sont échangées contre des parts réelles du fonds lors de la publication de la valeur liquidative par part de fin de mois.

Date de publication : novembre 2021.

DÉCLARATION : Cette information ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou de participation ou d'adhésion à un service. Aucun titre n'est offert, sauf conformément aux documents de placement et aux documents de souscription correspondants, qui peuvent exclusivement être fournis aux investisseurs qualifiés. Le présent document vise à fournir de l'information générale seulement. Il ne constitue pas et n'est pas censé constituer des conseils professionnels ni une description complète d'un placement dans un fonds géré par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA). S'il y a incompatibilité entre le présent document et les documents de placement correspondants, les dispositions de ces documents de placement auront préséance. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Les placements effectués dans les fonds alternatifs sont spéculatifs et comportent un risque important de perte de la totalité ou d'une bonne partie du placement. Les fonds alternatifs peuvent : i) recourir au financement par emprunt ou à d'autres pratiques de placement spéculatives qui pourraient augmenter le risque de perte sur placements ; ii) être non liquides dans une très grande mesure ; iii) ne pas être tenus de fournir de l'information périodique sur les cours ou l'évaluation aux investisseurs ; iv) ne pas être assujettis aux mêmes exigences réglementaires que les fonds communs de placement offerts par voie de prospectus. Les investisseurs devraient, lorsqu'ils évaluent la pertinence de ce placement, porter une attention particulière à des facteurs personnels, notamment l'horizon temporel, les besoins de liquidité, la taille du portefeuille, le revenu, les connaissances en placement et la tolérance à la volatilité des cours. Les investisseurs devraient consulter leurs conseillers professionnels pour toute question d'ordre fiscal, comptable, juridique ou financier avant de prendre une décision de placement concernant les fonds mentionnés dans le présent document, à savoir s'ils leur conviennent ou non.

Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire les documents de placement du fonds avant d'investir. Les données de rendement fournies supposent seulement le réinvestissement des distributions et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ou des frais facultatifs et de l'impôt sur le revenu exigible du porteur de parts, qui auraient diminué le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés.

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.

© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2021.

